Devoir surveillé – Décrire un portrait : tableau, photo et premier plan

Le vocabulaire du portrait et de l'autoportrait, situer dans une image (plans, côtés, coins), décrire ce que la personne porte et fait avec be + -ing, donner son impression et son avis, la National Portrait Gallery et les portraits officiels des Obama (A2)

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Anglais 5e

Nom : _____ Date : _____ Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Le vocabulaire du portrait ★★ *(4 pts)*

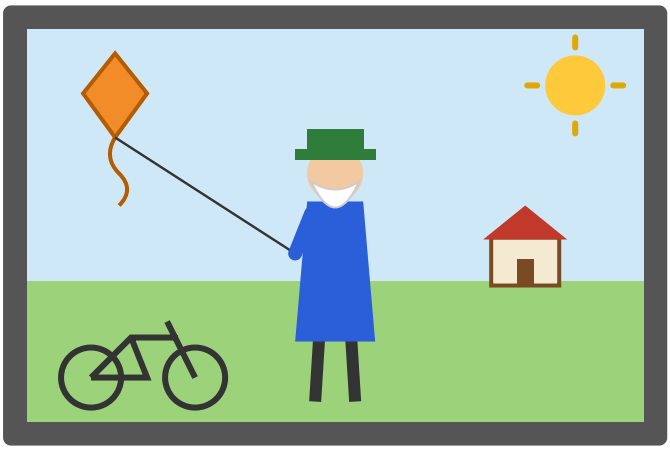
Traduis en anglais.

a) un autoportrait
b) un photographe
c) prendre une photo
d) « Cette photo montre une famille. »

Exercice 2 – Situer dans une image ★★ *(4 pts)*

Regarde la photo et réponds par une phrase complète avec la position.

a)



Where is the kite?

b) Where is the sun?
c) Where is the house?
d) Where is the bicycle?

Exercice 3 – Ce que fait et porte le modèle ★★ *(4 pts)*

Regarde encore la photo de l'exercice 2. Écris le verbe à la bonne forme : *be + -ing* ou *have got*.

a) The old man ___ in the middle. (stand)
b) He ___ a green hat and a blue coat. (wear)
c) He ___ the string of a kite. (hold)
d) He ___ a white beard. (have)

Exercice 4 – Impression et hypothèse ★★★ *(4 pts)*

Toujours sur la photo de l'exercice 2, écris en anglais.

a) « Il a l'air calme. »

b) « Le cerf-volant ressemble à un oiseau. »

c) « C'est probablement l'été. »

d) Donne ton avis sur la photo avec *I really appreciate…* et *because.*

Exercice 5 – Des portraits célèbres ★★★ *(4 pts)*

Réponds en anglais.

a) The National Portrait Gallery in London was created in ___.

b) Kehinde Wiley painted the official portrait of ___ in 2018.

c) Décris en une phrase le portrait de Michelle Obama par Amy Sherald (ce qu'elle porte ou ce qu'elle fait).

d) Donne ton avis sur ce portrait avec *In my opinion* et un adjectif.

Bon courage !

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).